

## RESOLUTIONS DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE

### *Première résolution*

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du PV AGO 2019 de Liévin adopte celui-ci.

### *Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports de gestion présentés par le cabinet VALOXY, **approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019**, tels qu'ils lui ont été présentés.  
En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

### *Troisième résolution*

#### *Affectation du résultat de l'exercice 2019*

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat positif d'un montant de 17 650€ au poste « report à nouveau ».

### *Quatrième résolution*

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du Comité régional de Gymnastique des Hauts-de-France, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de maintenir le prix global de l'affiliation pour la saison 2021/2022 à 50€.**

### *Cinquième résolution*

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du Comité régional de Gymnastique des Hauts-de-France, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir pour la saison 2021/2022 :

\* de fixer les tarifs et droits d'engagements pour les finales interdépartementales et régionales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro – duo – trio – quatuor)	Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus
<b>PERFORMANCE</b> Catégories Nationales	12	16	19

\* de fixer les tarifs et droits d'engagements pour les orientations interdépartementales et régionales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro – duo – trio – quatuor)	Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus
<b>FEDERAL</b> Catégories Trophée Fédéral et Festigym	12	16	19

NB : sous réserve de modification technique fédérale



AGO Visioconférence du 6 décembre 2020

de fixer les tarifs et droits d'engagements pour les autres catégories conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro – duo – trio – quatuor)	Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus
COUPE FORMATION GR GAM	6		

#### *Sixième résolution*

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du Comité régional de Gymnastique des Hauts-de-France, l'Assemblée Générale Ordinaire décide **d'adopter le budget de l'exercice 2021 tel que présenté.**

#### *Septième résolution*

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.